

LA FACE CACHEE DE L'EMPIRE BOLLORE (1)

# Enquête sur la face cachée de l'empire Bolloré

02 fév 2009

Par [Martine Orange](#)

- Vincent Bolloré se serait sans doute passé de cette nouvelle controverse. Il avait déjà censuré il y a quelques mois un article du *Monde* sur les violences policières dans son quotidien gratuit *Direct matin*, dans lequel *Le Monde* est actionnaire à 30%. Il vient de récidiver la semaine dernière, comme l'a dévoilé **Rue 89**, en interdisant à la dernière minute la publication d'un article sur les méthodes assez curieuses de la RATP pour pister les clients grâce à la carte Navigo. C'est le type même de polémique qui agace le financier. Quoi qu'il en dise, il est très sensible à son image.

Il préfère que l'on parle de lui comme un nouveau conquistador, un des entrepreneurs prêts à tout pour bousculer le jeu. L'image est désormais ancrée dans les esprits. Il n'y a pas une semaine ou presque sans que l'ombre de Vincent Bolloré ne plane sur le monde français des affaires. Il semble toujours à l'affût, quel que soit le secteur concerné.

En ce moment, il n'est question que de son attaque – imminente selon certaines rumeurs – sur le groupe britannique de publicité Aegis, dont il détient déjà 29%. Il y a quelques jours, on lui prêtait l'intention de racheter l'hebdomadaire *Le Point* à François-Henri Pinault. Dans le même temps, on parle de sa montée au capital de la société italienne automobile Pininfarina, en difficulté depuis la mort de son dirigeant. Auparavant, la presse avait écrit sur son ambition de racheter TF1 à Martin Bouygues.



Rien ne paraît devoir arrêter Vincent Bolloré. Pourtant, à la lecture des comptes officiels de **son groupe**, son appétit paraît démesuré par rapport à ses moyens. Il a un groupe certes de taille honorable. Mais sa dimension financière ne paraît pas être à la hauteur de ses projets affichés ou supposés. En 2007, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 6,3 milliards et un résultat net de 322 millions d'euros. Au premier semestre



*(Aperçu de l'empire Rivaud en 1992.)*

Un empire tenu d'une main de fer par **Jean de Beaumont** et **Edouard de Ribes**. Dès que l'on prononce leurs noms, les interlocuteurs évoquent la bonne noblesse napoléonienne, le Bottin mondain, le Jockey Club et la création du Club Interallié.

Ils oublient en revanche **le trafic des piastres** entre la France et l'Indochine au début des années 1950, la collusion continuelle avec les pouvoirs en place tout au long de la IV<sup>e</sup> République, l'accueil dans leur banque des finances du RPR, et aussi leur immense fortune, les liens très étroits avec certaines familles italiennes très proches du Vatican et de sa banque, l'IOR (Istituto per le Opere di Religione, institution pour les œuvres religieuses). A l'abri des regards indiscrets, ils ont accumulé des centaines de millions tirés des plantations asiatiques et africaines, avec l'appui de la famille Fabri en Belgique, qui possède un tiers de l'empire.

Tous ceux qui ont essayé de s'approcher de Rivaud, d'en prendre le contrôle, s'y sont cassé les dents, d'Edouard Stern et Philippe Jaffré à Giancarlo Parretti, l'homme d'affaires italien au cœur d'un des plus gros scandales du Crédit Lyonnais. Même des membres de la famille Rivaud ont été partiellement dépouillés par les deux hommes, les seuls capables de s'y retrouver dans le dédale des participations (lire notre article "**A la recherche de l'héritage perdu**").

Tous ont échoué donc, sauf un : Vincent Bolloré. Invité en 1987 par les deux dirigeants à entrer au capital comme actionnaire très minoritaire de quelques sociétés Rivaud (Artois, Socfin et Terres rouges) pour défendre le groupe contre les attaques des banques Stern et Duménil Leblé, il n'a jamais lâché sa proie depuis. Même au temps de la quasi-faillite de son groupe en 1994, il n'a pas envisagé de se défaire de ses participations dans Rivaud. Là était sa fortune. Il le savait.

Après des années de patience, l'heure de la récompense sonna. En 1996, la banque Rivaud, plaque tournante financière du dispositif mis en place par Jean de Beaumont et Edouard de Ribes, est ébranlée : un contrôle fiscal a mis en lumière un dispositif d'évasion fiscale en Suisse pour les fortunes du Sentier et d'ailleurs. Dans le même temps, la justice enquête sur son rôle dans des financements occultes à destination d'administrateurs judiciaires. Enfin, la Commission bancaire s'inquiète de sa solidité financière et de son soutien hors de proportion à la compagnie aérienne Air Lib, en quasi-faillite.

Vincent Bolloré souffle alors sur les braises. Au conseil, comme dans les médias, il prédit la catastrophe bancaire. La banque est perquisitionnée, de nombreux documents sont envoyés aux juges. Présentée comme la banque du RPR, la banque voit sortir dans la presse les comptes de certains clients dont celui d'Alain Juppé, alors premier ministre. En septembre, tout est consommé. Vincent Bolloré a pris le pouvoir et s'est installé dans la banque. (Pour le récit complet de cet assaut, lire le livre de Renaud Lecadre et Nathalie Raulin, *Enquête sur un capitaliste au-dessus de tout soupçon*.)

- ***Des structures illisibles***

A peine installé, Vincent Bolloré se livre à un grand exercice de communication. Il présente le groupe Rivaud, donne une estimation de sa valeur aux alentours de 10 milliards de francs et promet une simplification du groupe. « *Il va falloir faire l'inventaire et mettre de l'ordre. Il y a au moins pour trois ans de travail* », assure-t-il alors. Normalisation et transparence sont à l'ordre du jour, affirme-t-il.

Dans un premier temps, les opérations lancées par Vincent Bolloré paraissent s'inscrire dans ce programme. L'homme d'affaires vend Air Lib à British Airways, se débarrasse de la banque Rivaud et surtout de l'encombrante banque suisse, la banque d'investissements privés (BIP) au centre de plusieurs instructions judiciaires. Il cède des plantations en Asie, de l'immobilier à Paris. Le recentrage avance, permettant au groupe d'annoncer à chaque cession des dizaines voire quelques centaines de millions d'euros de plus-



Certaines ont été reçues par héritage, si l'on peut dire, d'autres sont de création récente, comme Swan, Cormoran ou Carlyle investissement. Vincent Bolloré assure que cette dernière accueille juste des participations pour ses bateaux. La ressemblance avec un autre groupe Carlyle, un fonds américain redouté, très proche de la famille Bush et qui s'est illustré dans certaines affaires avec la CIA, est cependant frappante. D'autant que l'antenne européenne de ce fonds est aussi au Luxembourg.

Tout fonctionne en circuit fermé. Aux conseils d'administration, on retrouve la même poignée d'hommes, cinq ou six, contrôlant l'ensemble de la pyramide. Le même homme, Daniel-Louis Deleau, installé au Luxembourg, supervise toutes les structures, accomplit les démarches administratives, signe les procès-verbaux d'assemblée et les chèques depuis plus de vingt ans.

A la base, il y a des structures opérationnelles. Elles ont une activité, des employés, un chiffre d'affaires et des bénéficiaires. Mais elles ne conservent quasiment rien pour elles. Tous les flux de trésorerie, les bénéfices sont centralisés par la suite dans différentes structures (Financière du Champ de Mars, Plantations de terres rouges, Socfinal, Nord Sumatra, etc.). Ce sont des sociétés de portefeuille qui n'ont parfois aucun chiffre d'affaires, pas de salariés, de multiples dividendes et des réserves de capitaux prolifiques, le tout bénéficiant de grandes largesses fiscales.

Combien cet ensemble pèse-t-il ? Peut-être 5, peut-être 10 milliards d'euros, peut-être plus. En tout cas, pas dix milliards de francs (1,5 milliard d'euros), comme l'avait annoncé Vincent Bolloré en 1996. Il y a des actifs partout, parfois inscrits à leur valeur historique des années 1950 ou avant. Il y a des réserves partout. Tout en se moquant des « *petites caisses* » du comte de Ribes, Vincent Bolloré en a repris l'usage. La Financière du Champ de Mars (ex-Socfin) a plus de deux milliards d'euros de réserves, Plantation des terres rouges 500 millions, sans compter les dizaines de millions accumulées ici et là dans des structures pratiquement sans aucune dette.

Contrôler les flux d'argent paraît presque impossible. Les participations se croisent, se recroisent. L'autocontrôle est à tous les étages: Plantations des terres rouges détient 61,7% de Cambodge, qui détient elle-même 36% de Moncey, qui détient 42% de Financière d'Artois, elle-même actionnaire à hauteur de 22% de Plantations des terres rouges. Ainsi de suite. Les dividendes circulent d'une structure à l'autre, reviennent, se perdent. Le tout est illisible.

## • *Intérêts belges*

Vincent Bolloré se défend de cultiver l'opacité. Les sociétés au Luxembourg ? C'est l'héritage du groupe. «*D'ailleurs, précise-t-il, plus aucune n'a le statut de holding de 1929.*» De fait, toutes les sociétés du groupe ont abandonné ce régime luxembourgeois, qui dispensait les entreprises de toute déclaration fiscale et légale, pour un statut un peu clair, celui de Sofarpi. Les sociétés sont tenues à un minimum de déclarations comptables, mais elles conservent l'essentiel : une exonération fiscale très large sur les bénéfices et les plus-values.

De même, ajoute le financier, s'il n'a pas pu conduire la grande opération de simplification qu'il avait promise, c'est en raison des minoritaires, jure-t-il. «*Nous avons retiré de la cote Mines Kali Sainte-Thérèse, les Caoutchoucs de Padgang, Socfin. Mais à chaque fois, il y a des actionnaires qui contestent l'offre, qui compliquent les opérations. Alors, je ne suis pas pressé*», explique-t-il.

Tout au long de sa carrière, l'homme d'affaires a toujours eu des difficultés avec nombre de ses partenaires minoritaires. A chaque fois que ceux-ci ont demandé à sortir, cela ne s'est pas passé sans mal : Vincent Bolloré est avare de son argent, conteste tout ce qu'il peut et verse le minimum. Il eut ainsi des bras de fer avec Axa, qui l'avait pourtant accompagné et soutenu pendant plus de dix ans, avec d'autres mutualistes, avec des actionnaires minoritaires belges.

Mais chez Rivaud, l'homme d'affaires semble s'être heurté à un autre obstacle : les autres actionnaires du groupe, Hubert Fabri et le comte de Ribes, qui possèdent encore des clés importantes du groupe. Vincent

Bolloré semble avoir dû transiger. Avant même d'avoir lancé son coup de force, l'homme d'affaires français avait pactisé avec Hubert Fabri, représentant des intérêts belges, et méprisé par le comte de Ribes. Ensemble, avait-il promis, ils allaient redynamiser Rivaud, lui donner sa vraie valeur.

Sur ce point – mais pouvait-il faire autrement ? –, Vincent Bolloré a tenu parole. Il a laissé le pouvoir opérationnel à la famille Fabri et à ses représentants dans les structures liées aux plantations (Socfinal, Socfinasia, intercultures). Dans les rectifications de frontières et les partages d'actifs, il leur a abandonné certaines sociétés liées à l'Asie (Sennah Rubber), ne s'est pas mêlé de la gestion de structures financières partagées entre familles belges et familles néerlandaises (Mopoli).

En échange, il a revendiqué le contrôle des sociétés financières (Socfin, Plantations de terres rouges), a pesé sur la gestion des actifs. Et les familles belges ne cessent de se féliciter de ce partenaire qui n'a pas bousculé leurs petits secrets, et qui les enrichit.

- ***Le comte de Ribes, omniprésent à 85 ans***

La présence du comte de Ribes, en revanche, est plus surprenante. Dès sa prise de pouvoir, Vincent Bolloré semblait décidé à se passer du dirigeant, poursuivi par la justice. Son fils, le vicomte Jean de Ribes, n'a fait qu'un passage éclair au conseil du groupe avant de le quitter six mois plus tard. Aujourd'hui, pourtant, l'ancien maître du groupe Rivaud est, à 85 ans, encore présent dans un nombre incalculable de sociétés du groupe. Il est vrai que dans les statuts du groupe Bolloré, l'âge limite pour les administrateurs est de 99 ans.

Ainsi, le comte de Ribes est vice-président du groupe Bolloré, au même titre qu'Antoine Bernheim, le mentor de Vincent Bolloré. Mais on le retrouve à tous les grands carrefours financiers du groupe Bolloré-Rivaud. Il est ainsi président du conseil de surveillance de la société bordelaise africaine, président d'honneur de la financière d'Artois et d'IER, directeur général de la société des chemins de fer et tramways du Var et du Gard, vice-président de Financière du Champs de Mars (ex-Socfin), administrateur de Plantations de terres rouges, de Nord Sumatra investissements, de la société anonyme forestière africaine (SAFA), des caoutchoucs du Grand-Bereby.

Il est aussi administrateur de la discrète banque suisse, Jean-Philippe Hottinguer, spécialisée dans la gestion de fortune. Un établissement bancaire qui a des liens étroits avec le groupe Bolloré, la compagnie du Cambodge, une des holdings de Rivaud en est actionnaire et la banque a rendu plusieurs services au groupe Bolloré (voir **affaires africaines: la justice enquête sur le groupe Bolloré**). On en oublie. Il n'y a que Cédric de Bailliencourt, neveu de Vincent Bolloré à qui il a confié nombre des clés du groupe, qui a cumulé autant de mandats.

Pourquoi un tel revirement ? Vincent Bolloré minimise l'influence du comte de Ribes sur la conduite du groupe. A l'entendre, il s'agit d'un geste amical. Des proches du dossier, connaissant bien Vincent Bolloré, s'amusent de l'explication : l'homme dans le passé s'est débarrassé sans grand ménagement de plusieurs dirigeants qui l'avaient aidé à bâtir son empire puis à ne pas le perdre.

« *Si le comte de Ribes est toujours là, c'est que Vincent Bolloré ne peut pas le contourner* », avance l'un d'entre eux. Pour lui, l'ancien dirigeant aurait des parts au porteur ou de fondateur qui le rendent incontournable dans certaines sociétés logées notamment au Luxembourg.

Un autre évoque un pacte passé entre les deux hommes. « *Au départ, Vincent Bolloré semblait prêt à casser tout l'empire, à révéler tout ce qu'il y avait d'obscur à l'intérieur. Puis, le monde politique est intervenu pour lui faire comprendre qu'il n'avait peut-être pas intérêt à mettre tout sur la place publique. Lui-même a compris aussi que Rivaud était beaucoup plus riche qu'il ne le croyait. Le comte de Ribes l'a sans doute aidé à en prendre conscience. A ce moment-là, il n'a plus eu du tout envie de faire du bruit autour de Rivaud* », explique ce financier.

A l'appui de sa thèse, il souligne l'étrange destin qu'a connu le dossier judiciaire Rivaud. L'enquête sur le groupe avait commencé à toute vitesse au début de 1996. Perquisitions, saisies, auditions, Rivaud semblait condamné à s'expliquer sur ses pratiques, dévoiler ses secrets. Une enquête fiscale fut engagée, la banque étant soupçonnée d'avoir réalisé une évasion fiscale de près de 300 millions de francs. En parallèle, une information fut ouverte par les juges Isabelle Prévot-Desprez et Jean-Paul Delahaye pour abus de biens sociaux, blanchiment, corruption. Le comte de Ribes dut déposer une caution de 30 millions de francs pour rester en liberté.

Puis, brusquement, toutes les charges semblèrent s'évanouir. Le dossier fiscal a mis, comme le racontera plus tard *Le Canard enchaîné*, quatre mois à aller de Bercy au Palais de justice. On l'oublia. Et la banque Rivaud fut condamnée à payer 48 millions d'amendes au lieu des 92 prévus au départ. Le dossier pénal, qui semble avoir diminué des deux tiers entre-temps, a été classé sans suite, toutes les plaintes ayant été retirées. Tout fut effacé. Et le juge d'instruction Jean-Paul Delahaye rejoignit le groupe Bolloré comme directeur des services juridiques.

Depuis, Vincent Bolloré et le comte de Ribes siègent aux mêmes conseils. Partagent-ils les mêmes vues ? Ils ont décidé en tout cas de prospérer ensemble.

**<http://www.mediapart.fr/journal/economie/020209/enquete-sur-la-face-cachee-de-l-empire-bollore>**